N° 9

JUILLET 1987

BULLETIN MUNICIPAL

de

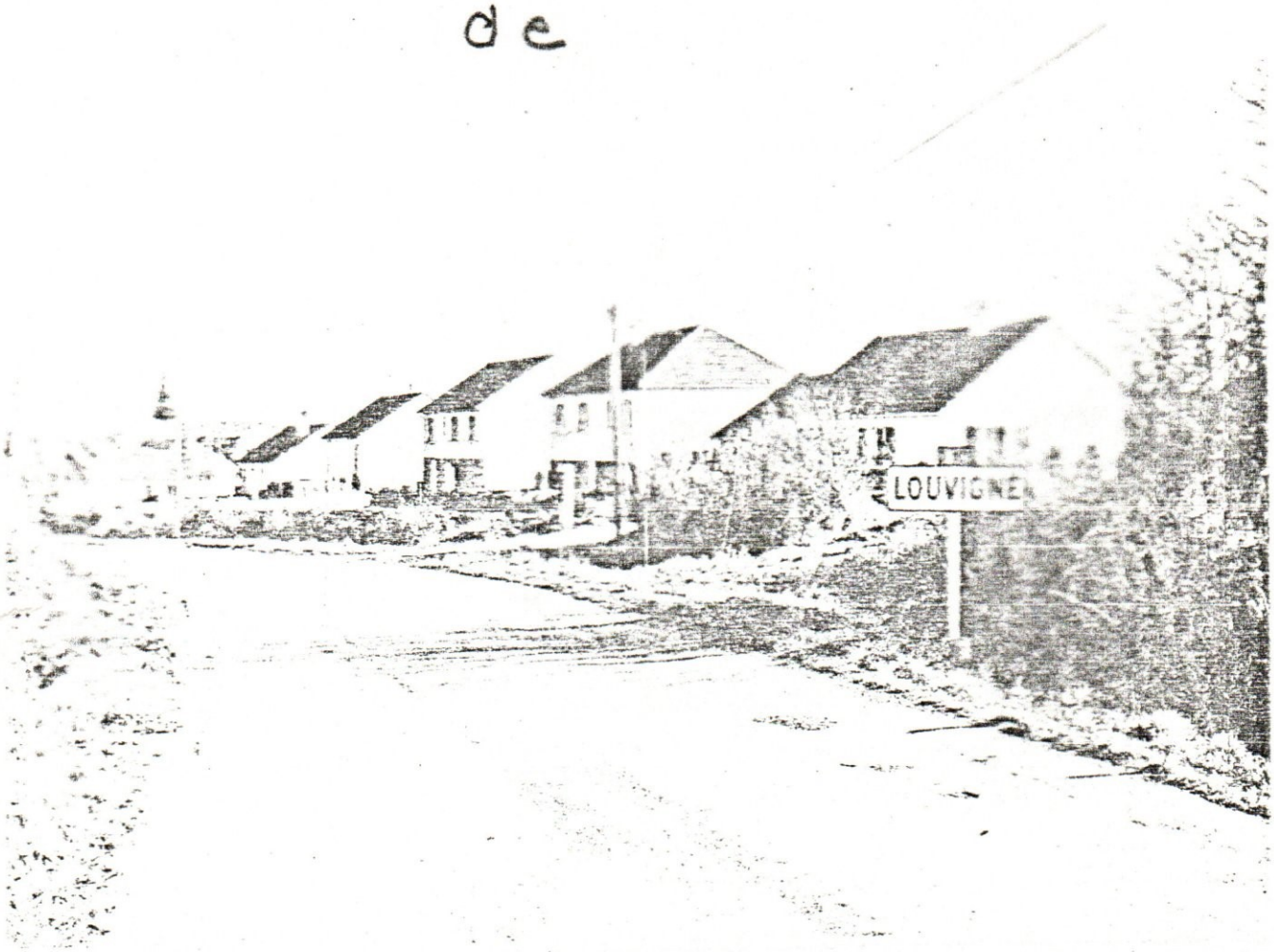

LE MOT DU MAIRE

==========

DEVOUEMENT ET SOLIDARITE

Rien n'est plus agréable pour un Maire que d'avoir des remerciements ou des compliments à formuler, je n'aurai donc aucune peine à me livrer à cette occupation.

Ces remerciements s'adressent aux associations qui ont participé aux compléments de travaux exécutés au terrain de football (main-courante, vestiaire etc...) à la salle polyvalente (estrade etc.) à la salle des Jeunes, et aussi tout dernièrement à la fabrication des tables destinées aux associations et aux personnes de la Commune qui en ont besoin. Et loin de moi d'oublier dans ces lignes tous les autres qui oeuvrent pour le bien commun.

La vie d'une petite commune est faite de la somme de tels gestes, surtout lorsque cette commune est dans la situation de la nôtre. LOUVIGNE est tout proche de LAVAL et cela constitue à la fois un avantage et un inconvénient. Avantage parce que nous avons vu arriver une population nouvelle et jeune, inconvénient parce que cette population peut être tentée d'aller occuper ses loisirs ailleurs, et c'est en voulant maintenir des activités sur place que la municipalité a décidé pour tout prochainement la création d'un court de tennis qui fera je l'espère une détente supplémentaire pour les jeunes et les moins jeunes.

Je vois dans la participation de chacun un signe d'espoir, quand des gens, quand des jeunes, prennent en mains leurs activités même s'il s'agit de loisirs, on peut espérer qu'ils seront disponibles pour d'autres tâches, cela est le signe d'une grande solidarité et de la prise de conscience de la vie de groupe.

Je souhaite que notre commune soit de plus en plus agréable à vivre, je suis persuadé que la participation de chacun y contribuera. le Maire et le Conseil Municipal soutiendront toujours ceux qui apportent leur aide et leur coeur à améliorer la vie de tous.

Le Maire,

CL. LANDELLE

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

TARIFS DE LA CANTINE A COMPTER DU 1ER AVRIL 1987

A compter du 1er avril 1987, les tarifs de la cantine sont fixés comme suit

* repas enfant..... 12,55 F.
* repas instituteur..... 21,00 F.

TARIFS DE LA GARDERIE A COMPTER DU 1ER MAI 1987

A compter du 1er Mai 1987, les tarifs de la garderie sont fixés comme suit

* journée scolaire matin..... 7,45 F.
* journée non scolaire..... 16,70 F.
* demi-journée non scolaire..... 10,45 F.

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE A COMPTER DU 1ER MAI 1987

	Commune	Hors commune
* Vin d'honneur	140	258
* Mariage ou banquet	566	924
* Soirée dansante privée	355	566
* Saint Sylvestre	750	1 134
* Concours de cartes	245	430
* Assemblée générale	gratuite	281

Toutes les associations communales : une location gratuite par an.

Des arrhes d'un montant de 50 % du prix de réservation seront réclamés à la réservation.

ECOLE

. Le Logement de l'école a à nouveau changé de locataires au 1er Mai 1987.

. Affaires scolaires

Les propositions de la Commission des Affaires scolaires ont été acceptées par le conseil municipal, à savoir :

- fournitures scolaires..... 85 F. par élève
- voyage scolaire..... 3 500F.
- transports piscine..... 12 voyages
- transport à Argentré pour la Prévention Routière
- renouvellement abonnement bulletin officiel 256 F.
- l'achat de rideaux pour la classe de cours moyens, d'une étagère pour celle de la maternelle de jeux éducatifs d'un montant de 400 F. pour la classe de grande section et cours préparatoire, ainsi qu'une rampe électrique pour le tableau.
- l'achat de 19 livres de lecture pour le cours préparatoire pour une somme de 323 F. environ.

VOIRIE

Le Conseil municipal a accepté les propositions de la commission de voirie pour les divers travaux à effectuer en 1987 :

- répartition de pierre : 1 camion par chemin pour les Sarignés - La Boisardière La Doyère - Bouleuron et la Gautrie.
- Travaux de voirie rurale :
  * *enduit du V.C. 7 La Doyère et la Durie*
  * curage des fossés : C.R. de Bouge et C.R. de la petite Cocherie
  * Point à temps pour réparations diverses.

Il est précisé que le curage des fossés ne sera exécuté que dans la mesure ou des travaux imprévus consécutifs au gel n'auront pas été constatés.

- le busage du C.R. des Arcis à la R.N. 157 n'a pas été retenu en raison d'un futur projet de création d'Association de drainage.
- la plantation d'arbres au terrain de football n'a pas été retenue en raison des nuisances que pourraient apporter les feuilles et les racines au drainage de ce terrain;
- la plantation d'arbres sur un côté du terrain de boules ainsi que le remplacement de plusieurs aux lotissements de la Porte et de l'Angelière.
- l'aménagement du Parking Place des Sports
- le revêtement de la chaussée et les travaux annexes (busage du fossé) des logis du pré de la Fontaine , il sont financés sur le programme districal.

une demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement a été sollicitée et accordée pour les travaux de remise en état de la voie communale dite " de la Doyère" et du chemin rural de la "Durie" ainsi que pour la construction du Parking Place des Sports.

Elagage des chemins ruraux

Le Conseil municipal a accepté de faire élaguer les chemins ruraux tous les 2ans, pour 1987 : Les Roches - La Durie - Les Arcis - La Taurie - Bouge - La Saulaie - Les Giraudières et la Bonnelière.

Le fauchage des accotements **restera à la charge des riverains ou de l'utilisateur du chemin.** Faute de quoi l'élagage des haies ne sera pas exécuté. Il est bien entendu que le fauchage devra être exécuté tous les ans.

T.U.C.

Un emploi de T.U.C. (Travail d'utilité collective) a été créé pour une période de 3 mois suite à une demande.

EGLISE

Les travaux de réfection d'électricité seront effectués afin d'être conforme à la règlementation.

BUDGET PRIMITIF 1987

BALANCE GÉNÉRALE

Libellés	Propositions du maire	Votes du conseil municipal
Section de fonctionnement :		
Dépenses	1 426 154	1 426 154
Recettes	1 426 154	1 426 154
Déficit		
Excédent		
Section d'investissement :		
Dépenses	539 489	539 489
Recettes	539 489	539 489
Déficit		
Excédent		
Résultat global :		
Déficit		
Excédent		

DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation	1 141 730	14,77 %	%	168 634
Taxe foncière sur les propriétés bâties	501 560	20,00 %	%	100 312
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	583 120	37,90 %	%	221 002
Taxe professionnelle	88 930	23,61 %	%	20 996
Total				510 944

Depuis 1982, le taux des impositions de la commune ne bouge pas, le taux de la taxe foncière non batie a pu être diminuée d'un point cette année. les impots communaux n'augmentent qu'au niveau de la revalorisation forfaitaire des bases fixées par la loi des Finances de 1987, soit 3,38 % dans le cas de la taxe d'habitation (taux 14,77 %) et de la taxe du foncier bati (taux 20%) et de moins 0,55 % dans le cas du foncier non bati(taux 37,90% au lieu de 38,90 %). Pour ce qui est du taux de la taxe professionnelle celui-ci a été ramené à 23,61 % au lieu de 23,90 %.

SUBVENTIONS ACCORDEES POUR L'ANNEE 1987

A.C.V.G. de la Mayenne	30
Association des Paralysés de France	90
Campagne Mondiale contre la Faim	120
Association des Amis de la Bibliothèque	40
Association des Infirmes Moteurs Cérébraux	120
Lutte contre le Cancer	250
La Prévention Rooutière	60
Association des Papillons Blancs	110
Association Valentin Hauÿ	60
Comité Antituberculeux	150
Association des Myopathes	120
Comice Cantonal d'Argentré	220
Association des Aides Familiales Rurales Argentré	320
Syndicat d'Initiative d'Argentré	651
C.C.A.S. (ancien B.A.S.)	2 300
Coopérative scolaire de LOUVIGNE	3 500
Association Sportive de Basket LOUVIGNE	2 000
Association Sportive de Tennis de Table	1 500
Comité des Fêtes	3 000
Anciens Combattants de Louvigné	50
Association des Parents d'élèves de Louvigné	5 040
Association A.D.D.M. Laval (Musique)	414
Association des Agents des Collectivités locales de la Mayenne	8 790
Centre Aéré de LOUVIGNE	2 000

C.R.D. Contrat Régional de développement

La Commune est adhérente au contrat régional de développement du Syndicat de Pays des 5 Rivières, 4 personnes ont été désignées pour former les Commissions à savoir :

- Commission développement économique : M. LAPIERRE
- Commission développement agricole : M. CRIBIER S.
- Commission Action Sociale - Logement - aménagement des bourgs : M. GAROT
- Commission Tourisme - Sports - Loisirs : M. LEROUGE.

==========

==========

==========

==========

==========

==========

ANIMATIONS COMMUNALES :

31 JUILLET 1987 : CENTRE AERE : portes ouvertes - soirée Buffet campagnard

05 SEPTEMBRE 1987 : Le Comité des Fêtes serait heureux de vous accueillir à son ASSEMBLEE COMMUNALE

PROGRAMME :

13 heures 30 : Brevets cyclotouristes : 25 - 50 - 75 100 kms à partir de 12 ans pour les non licenciés.

14 heures : Concours de boules amateurs, par équipe (homme - femme - enfant) Celui-ci est réservé aux personnes de Louvigné et à leurs amis.

14 heures 30 : Animation et jeux pour enfants - récompenses

et à 20 heures précises : CHOUCROUTE (possibilité d'assiette anglaise)

suivie d'une soirée dansante avec l'orchestre "EQUILIBRE"

Pour faciliter l'organisation de cette soirée, le Comité vous serait reconnaissant de réserver vos cartes avant le 30 Août

Les cartes seront en vente dès le 1er juillet au Café BESCHER.

Venez nombreux.....

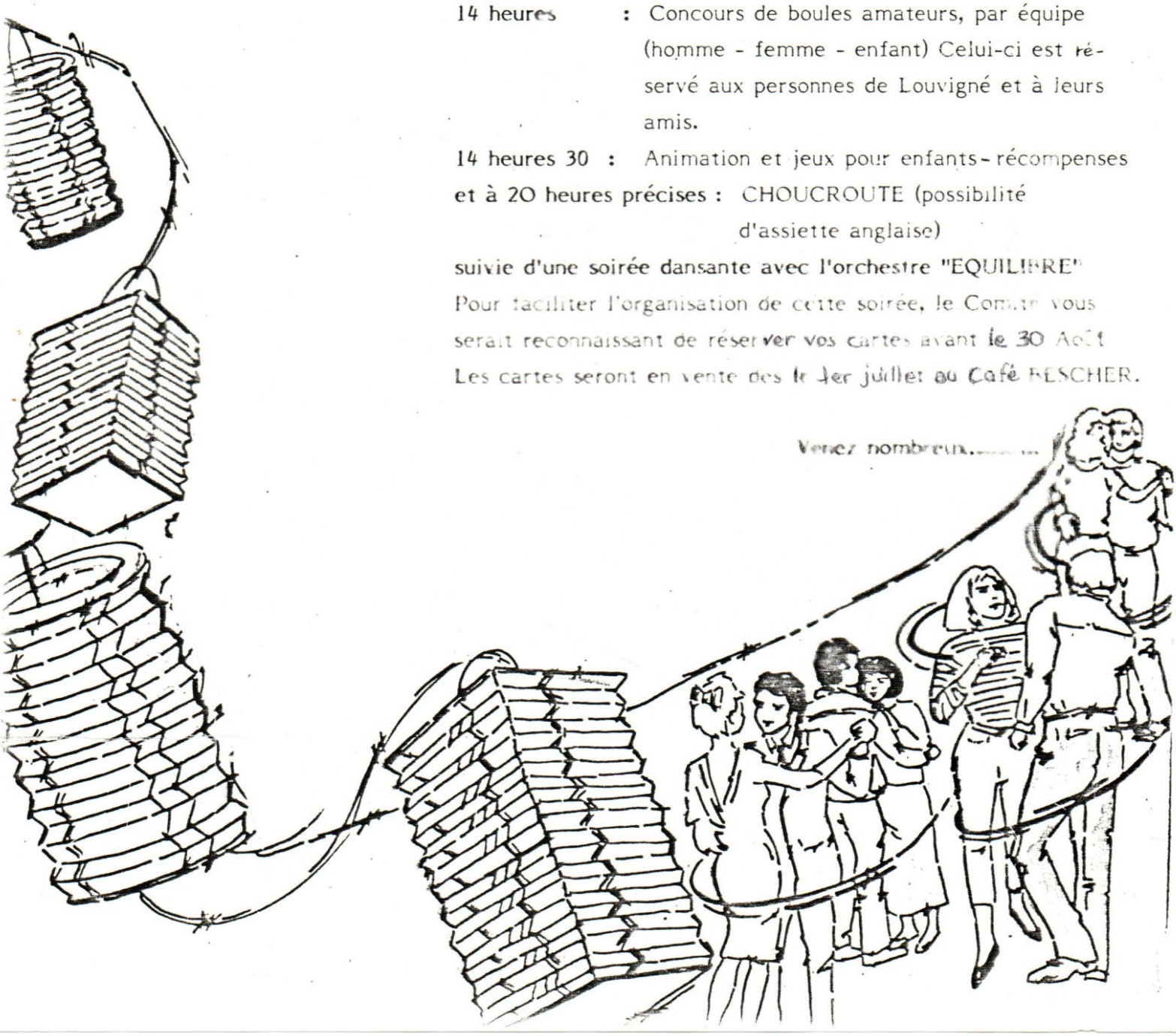

AU CLUB DE L'AMITIE

La bonne ambiance continue.

Nous rappelons que le Club est ouvert le jeudi après-midi à partir de 14 heures 30 pour tous les adhérents à la salle polyvalente.

Deux voyages ont été retenus :

* La Visite de Paris sur la Seine et la fête de Nuit au Château de Versailles.
* Les Vendanges en Anjou

Beaucoup d'autre propositions de voyages nous sont faites. Madame TULARD Angèle et Madame MOUSSAY André se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

Nous réservons le meilleur accueil à tous les retraités et pré-retraités qui voudraient se joindre à notre Club.

Le Président

V. DENIS

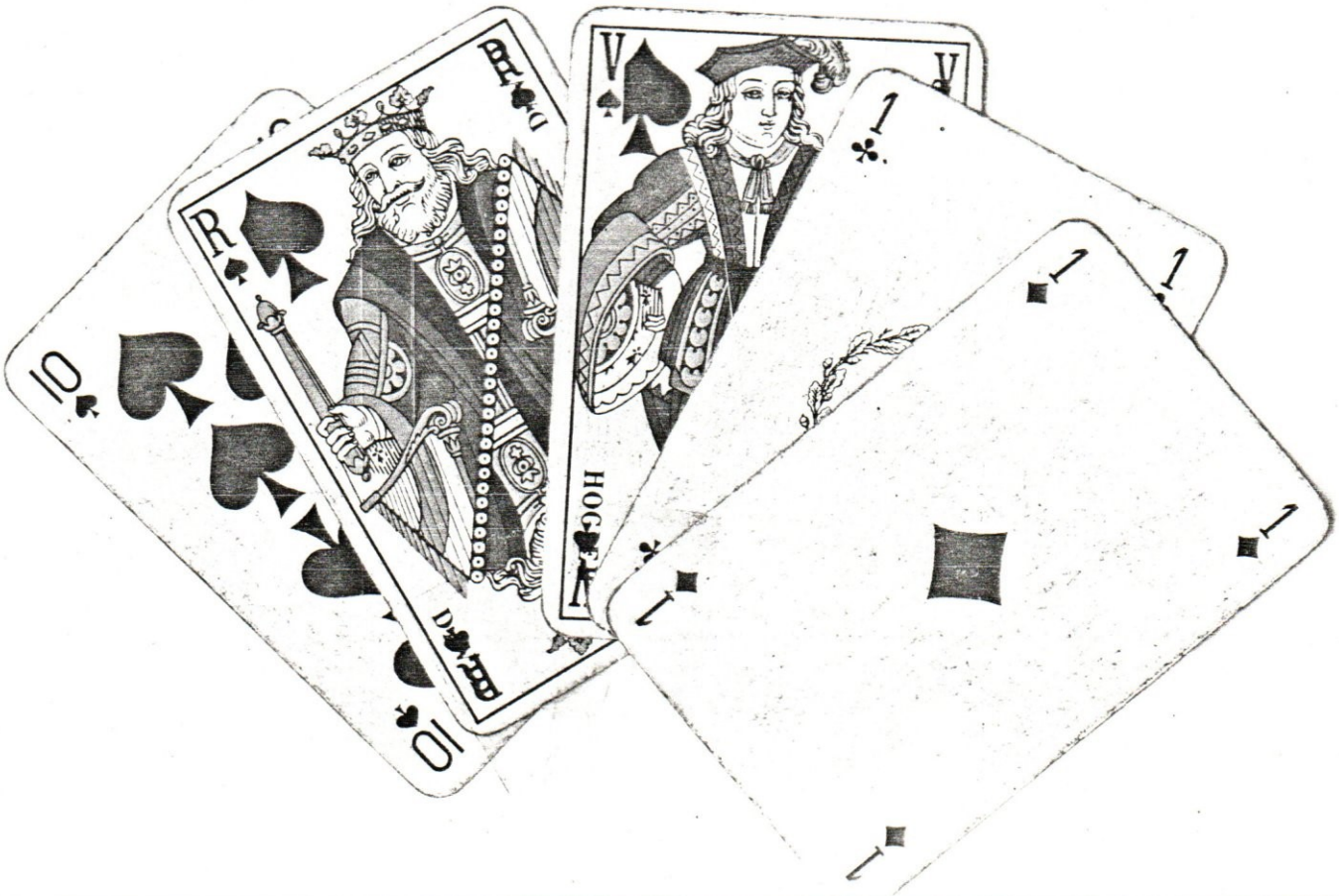

CENTRE AERE

L'Association Familiale organise depuis 1984 un Centre de Loisirs au Mois de Juillet pour les enfants de 4 à 14 ans. Une équipe d'animation proposera différentes activités, manuelles, sportives. Les Temps forts de ce Centre seront un Mini camp sur LOUVIGNE pour tous les enfants et un Camp à EVRON pour les 12 à 14 ans, du canoë, piscine, poney toutes les semaines, activités photo et un journal sur le village.

UNE EXPOSITION AVEC JOURNEE PORTES OUVERTES AURA LIEU LE

31 JUILLET

ACCOMPAGNE EN FIN DE SOIREE PAR UN BUFFET CAMPAGNARD.

Les modalités seront précisées ultérieurement.

Pour tous renseignements sur le Centre : tél. : chez M. ALBERICI : 43.37.31.89

NOTA : Un bilan de l'activité Gymnastique volontaire féminine sera donné sur le prochain bulletin - activité qui ne sera plus gérée par l'Association Familiale.

CLASSE DE MER

Heureux de retrouver leurs parents, les élèves de la Grande Classe de l'école (CM.1 - CM.2 - CE.2) sont rentrés enthousiates de leur classe de Mer à Notre Dame de Monts (Vendée), le coeur tout de même un peu gros d'avoir quitté leurs amis de Paray sous Briailles.

Ce séjour est l'évènement de l'année pour ces enfants ; une autre façon de faire la classe, vivante, enrichissante. Comment ne pas garder un bon souvenir des visites effectuées : l'élevage d'huitres de Mr. MARTINEAU - les marais salants de Mme GALLOIS - le Port de St GILLES CROIX DE VIE - l'écomusée et ses bourrines - le passage du Gois et ses automobilistes téméraires.

L'encadrement était assuré par :

- des parents bénévoles (Mmes ROUSSELET - LEBLANC - GUESDON - BESCHER, Mrs ROUSSEL et LAPIERRE), sur lesquels régnait une mme RABOT dynamique, compétente, souriante, sans conteste la cheville ouvrière de l'équipe.
- des animateurs : Marie-Noëlle et Laurent, grands copains des enfants.
- l'institutrice de la classe.

Le coût de ce séjour dont la préparation a été un travail d'équipe (l'Association des Parents d'Elèves et l'institutrice) a pu être réduit grâce aux subventions de la Municipalité et de l'Association des Parents d'Elèves.

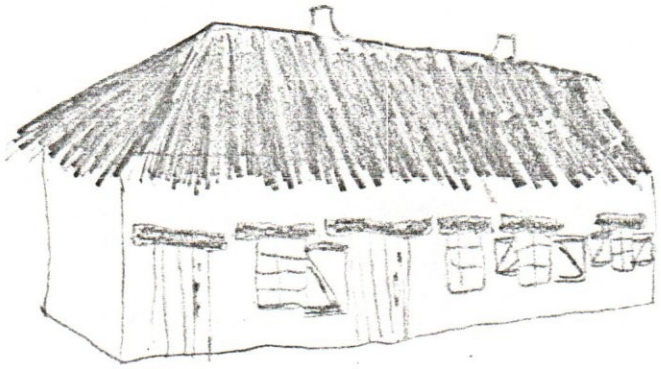

une bourrine

ASSOCIATION SPORTIVE de FOOTBALL

La saison 86-87 est terminée. l'A.S. LOUVIGNE, section Football, remercie les personnes bénévoles qui ont bien voulu nous aider à l'encadrement des jeunes et des moins jeunes (entraineurs - accompagnateurs).

équipe des pupilles

Voici les classements :

- Les poussins terminent 6ème.
- Les pupilles terminent 1er de leur groupe et sont allés en phase finale départementale
- les minimes terminent 1er
- les cadets se classent 5ème
- les seniors A terminent en 5ème position quant aux seniors B, ils terminent 7ème.

Pour la prochaine saison, l'A.S. fait appel à des volontaires pour l'accompagnement des équipes de jeunes (poussins - pupilles) le samedi après-midi.
Toute personne disponible peut s'adresser soit à Mr. GENDRON - soit à Mr DELIGEON ou Mr. LE GALLIOT. Merci à l'avance.

équipe des minimés

QUELQUES RAPPELS.....

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 87-88

	ÉTÉ 87	TOUSSAINT	NOËL	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ 88
Zone 2 Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Rennes	du mardi 30/6/87 après la classe au mardi 8/9/87 au matin	du samedi 31/10/87 après la classe au lundi 9/11/87 au matin	du samedi 19/12/87 après la classe au lundi 4/1/88 au matin	du jeudi 11/2/88 après la classe au lundi 22/2/88 au matin	du vendredi 1/4/88 après la classe au lundi 18/4/88 au matin	du jeudi 30/6/88 après la classe // (1)

SECRETARIAT DE MAIRIE : Il est rappelé que le secrétariat de mairie est fermé au public le matin, sauf le samedi.

CONGES ANNUELS : Le secrétariat de Mairie sera fermé du 3 au 29 Août 1987. Des permanences seront assurées les mardi et jeudi de 9 heures à 12 heures.

BENNE A ORDURES NON MENAGERES

Une benne sera mise à la disposition des habitants de LOUVIGNE : rue du Prieuré du 29 AOUT 1987 AU 3 SEPTEMBRE 1987

DEPOT DE BRANCHAGES :

IL EST INTERDIT DE DEPOSER DES FERRAILLES , VERRES ou CORPS DURS aux dépots qui se situent sur le Chemin de la Doyère et auprès des Arcis.

LOTISSEMENTS : NOUVELLES REGLES d'URBANISMES

Un article est affiché à la porte de la Mairie concernant les nouvelles règles d'urbanismes des divers lotissements de la Commune.

FLEURISSONS LA COMMUNE.....

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il est fortement souhaité de fleurir nos villages. Ne pourrait-on pas se regrouper afin d'étudier ce qui pourrait être envisagé sur notre commune. nous faisons appel à de bonnes volontés. Bien vouloir vous faire connaître en Mairie avant le 30 Juillet 87.

POUR VOS REPAS FAMILIAUX :

Le Comité des Fêtes tient à votre disposition des assiettes, des verres et des couverts. Pour la réservation, contactez M. Jean MOUSSAY tél. : 43.37.30.33.

AIDES MENAGERES

Pour vos besoins d'aides ménagères ou familiales, vous pouvez vous adresser à Mme CLAVREUL en téléphonant au 43. 53.75.89 ou à Mme MOUSSAY Madeleine tél. 43.37.32.63 (aux heures des repas).

==========

==========

==========